

# Séance extraordinaire du 16 mai 2023



**2023-05  
144**

PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. DE BEAUCE-SARTIGAN  
MUNICIPALITÉ DE LA GUADELOUPE

Séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de La Guadeloupe, tenue à l'hôtel de ville de La Guadeloupe, ce 16 mai 2023 à 22h30.

Sont présents à cette séance :

Siège #1 - M. Pierre Grondin  
Siège #2 - M. Frédéric Poulin  
Siège #3 - M. Dave Roy  
Siège #4 - Mme Guylaine Gagnon  
Siège #5 - M. Vincent Breton  
Siège #6 - M. Carl Boilard

Formant quorum sous la présidence de madame Vanessa Roy, mairesse.

Mme Nathalie Gagnon, directrice générale et greffière-trésorière par intérim, assiste également à cette séance.

## **1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Avis public de cette séance a été donné le 12 mai 2023 et avis personnel de convocation a été adressé à tous les membres du conseil.

Après vérification du quorum, Mme la mairesse déclare la séance ouverte et demande à l'assistance d'observer un moment de silence avant le début de l'assemblée.

En conséquence,

Il est proposé par M. Pierre Grondin et résolu unanimement de déclarer cette séance ouverte.

Adoptée unanimement.

**2023-05  
145**

## **02 - AVIS DE CONVOCATION**

Attendu que la directrice générale par intérim et secrétaire-trésorière adjointe déclare qu'un avis de convocation de la présente séance extraordinaire a été signifié à chaque membre du conseil municipal le 12 mai 2023, incluant les membres absents le cas échéant, conformément aux articles 152 à 156 du Code municipal du Québec;

Attendu que tous les élus sont présents à cette séance et qu'ils désirent ajouter des sujets à l'ordre du jour;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Guylaine Gagnon et résolu unanimement de renoncer à l'avis de convocation et d'ajouter les sujets proposés à l'ordre du jour :

04.07 Lettre de démission - Agente de développement du loisir et de la vie communautaire.

Adoptée unanimement.

**2023-05  
146**

### **03 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**

**02 - AVIS DE CONVOCATION**

**03 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**04 - SUJETS À DISCUTER**

**04.01** - Dépôt demande MAMH soutien à la vitalisation et à la coopération intermunicipale

**04.02** - Soumission Bureau Design Massé - Bureaux salle Desjardins

**04.03** - Soumission thermopompe murale - Bureaux administratifs salle Desjardins

**04.04** - Directive de chantier - Bureaux administratifs salle Desjardins

**04.05** - Offre de services Groupe RDL - Solutions comptables

**04.06** - Résiliation complète de l'objet des règlements d'emprunts (annulation de soldes résiduaux)

**04.07** - Lettre de démission - Agente au développement

**05 - VARIA**

**06 - PÉRIODE DE QUESTIONS**

**07 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE**

En conséquence,

Il est proposé par M. Frédéric Poulin et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que ci-haut présenté.

Adoptée unanimement.

### **04 - SUJETS À DISCUTER**

**2023-05  
147**

#### **04.01 - Dépôt demande MAMH soutien à la vitalisation et à la coopération intermunicipale**

Attendu que la Municipalité a pris connaissance du Guide à l'intention des organismes concernant le volet 4 - Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité (FRR);

Attendu que les municipalités de La Guadeloupe, St-Évariste-de-Forsyth, St-Hilaire-de-Dorset et Courcelles désirent présenter un projet de régie intermunicipale incendie, dans le cadre de l'aide financière;

Attendu la résolution 2023-03-71 adoptée par la Municipalité dans ce dossier;

En conséquence,

Il est proposé par M. Carl Boilard et résolu que la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

- Le conseil de la Municipalité de La Guadeloupe s'engage à participer au projet de création d'une régie intermunicipale incendie et à assumer une partie des coûts;
- Le conseil autorise le dépôt du projet dans le cadre du volet 4 - Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité;
- Le conseil nomme la Municipalité de St-Hilaire-de-Dorset comme organisme responsable;
- Le conseil abroge et remplace la résolution 2023-03-71 par la présente.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**2023-05  
148**

#### **04.02 - Soumission Bureau Design Massé - Bureaux salle Desjardins**

Attendu le projet de relocalisation de bureaux administratifs à la salle Desjardins;

Attendu la soumission déposée par Bureau Design Massé pour du mobilier de bureau au montant 2 864.86 \$ + taxes;

En conséquence,

Il est proposé par M. Vincent Breton et résolu d'accepter la soumission déposée à la présente.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**2023-05  
149**

**04.03 - Soumission thermopompe murale - Bureaux administratifs salle Desjardins**

Attendu le projet de relocalisation de bureaux administratifs à la salle Desjardins;

Attendu la soumission déposée par Climat Express pour une thermopompe murale;

- Soumission #1 - Kanion murale garantie 5 ans : 2 000 \$ + taxes;
- Soumission #2 - Gree murale garantie 10 ans : 2 600 \$ + taxes.

En conséquence,

Il est proposé par M. Pierre Grondin et résolu d'accepter la soumission # 2 pour une thermopompe de marque Gree 12 000 BTU au montant de 2600\$ + taxes et d'autoriser l'acquisition.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**2023-05  
150**

**04.04 - Directive de chantier - Bureaux administratifs salle Desjardins**

Attendu la directive de chantier S-01 émise par la firme d'ingénieurs ÉQIP Solutions/Génie, dans le cadre des travaux de relocalisation de bureaux administratifs à la salle Desjardins:

- Ajout d'une surépaisseur de béton;
- Remplacement ferme maîtresse par poutre d'acier;
- Enlèvement d'un linteau à maçonnerie.

Attendu les modifications apportées en architecture:

- Isolation à l'uréthane;
- Changer la fenêtre dans les escaliers;
- Temps de pelle et temps d'hommes pour isolation des fondations et matériaux ;
- Double mur de béton sur les fondations existante de l'aréna.

Attendu que ces travaux ne sont pas inclus au devis;

Attendu la soumission déposée par CRL Construction au montant de 9 816.40 \$+ taxes pour ces ajouts;

En conséquence,

Il est proposé par M. Frédéric Poulin et résolu d'accepter la soumission déposée par CRL Construction et d'autoriser les travaux.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**2023-05  
151**

**04.05 - Offre de services Groupe RDL - Solutions comptables**

Attendu le dépôt à la présente de la tarification horaire du Groupe RDL - Solutions comptables;

Attendu le besoin ponctuel afin d'obtenir du soutien en comptabilité;

En conséquence,

Il est proposé par M. Pierre Grondin et résolu d'accepter la tarification déposée par le Groupe RDL.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**04.06 - Résiliation complète de l'objet des règlements d'emprunts  
(annulation de soldes résiduares)**

Le sujet est reporté à une séance ultérieure.

**04.07 - Lettre de démission - Agente au développement**

La directrice générale par intérim dépose la lettre de démission de Mme Alexe Côté, agente de développement du loisir et de la vie communautaire. Ayant reçu une offre d'emploi avantageuse dans un tout autre domaine, Alexe a pris la décision de quitter son poste actuel afin de relever de nouveaux défis. Le conseil et les employés de la Municipalité de La Guadeloupe lui souhaitent bon succès dans ses nouvelles fonctions.

**05 - VARIA**

Aucun sujet.

**06 - PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question de l'assistance.

**2023-05  
152**

**07 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par M. Carl Boilard et résolu unanimement que cette séance extraordinaire soit levée.

Adoptée unanimement.

Fermeture à 22h43

---

Vanessa Roy,  
Mairesse

---

Nathalie Gagnon  
Directrice général et greff. trés. par intérim